

**COMPTE RENDU de l’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 12 février 2020**

**Salle de l’INSPÉ à COLMAR à 15 H 00**

**Approbation du compte rendu de l’Assemblée Générale du 06 février 2019**

Adopté à l’unanimité

**Rapport moral**

Caroline Sanchez :

« Bienvenue à toutes et à tous pour cette nouvelle Assemblée Générale. Merci à l’INSPÉ qui nous prête cette salle.

Il me revient encore une fois le plaisir de vous présenter le bilan d’une association dynamique, en accord avec ses valeurs de solidarité et de coopération.

Nous essayons à travers toutes nos actions, d’aller vers la construction d’une société où l’autre est un partenaire et non un concurrent.

Notre bilan cette année encore est positif, mais nous savons qu’il nous faut être prudent. L’an passé nous avions déjà attiré votre attention sur le fait que ce bilan positif était dû à nos produits financiers, bien qu’ils diminuent. La politique des banques étant non pas de nous pousser à faire des économies mais plutôt à dépenser…Mais notre trésorier José reste vigilant et je l’en remercie, il nous invite toujours à nous concentrer plus précisément sur notre budget d’exploitation, c’est-à-dire de veiller à équilibrer nos ressources et nos dépenses sans tenir compte des apports de nos placements financiers. Cela reste l’un de nos objectifs.

Un autre objectif pour nous consiste à redistribuer les richesses et les compétences. Je m’explique : les cotisations représentent environ 70 000 €. Une fois la part fédérale déduite, lorsqu’on regroupe :

* ce que nous avons donné pour les aides à projets et solidarité (10 000 €)
* le coût du logiciel comptacoopweb que nous offrons(4 000 €)
* les frais annuels de déplacement de notre animatrice (qui est une des animatrices de la Fédération qui se déplace le plus) pour mettre en œuvre nos actions avec la qualité et l’excellence qu’on lui connaît (8 000 €)
* ce que nous avons dépensé pour constituer notre malle jeux (2 000 €)
* le coût des actions Copains qui Dansent et Bal en Liance (6 000 €)
* le salaire de notre secrétaire (43 000 €) qui consacre bien 80% de son temps à la gestion des coopératives, et je la remercie pour le sérieux, la rigueur et la régularité de son travail (le salaire de notre animatrice est pris en charge par la Fédération)

Nous arrivons grosso modo à 73 000 €. Ceci me fait dire que l’argent que nous donne les coopérateurs retournent bien aux coopérateurs. Nous souhaitons garder ce cap tout en proposant autant que possible une cotisation raisonnable, en lien avec celle de la Fédération, notre trésorier y reviendra tout à l’heure. Nous y travaillons avec tout le CA. Nos échanges et débats sont riches, les pratiques habituelles sont interrogées, les idées circulent et cela crée une vraie synergie.

C’est aussi pour maintenir cet équilibre que nous avons besoin de nos partenaires, l’an passé, j’avais annoncé la signature d’une convention avec le CME, cette année, j’ai le plaisir de vous annoncer que nous avons signé une convention avec la MAE qui contractualise notre partenariat de longue date. Nous avons la chance d’avoir la présence de son président en la personne d’Edgard Mathias à qui je passe de suite la parole.

J’ajouterai que tout notre travail fait partie d’une synergie fédérale à laquelle nous participons autant que possible. Notre association participe à l’observatoire de la coopération mis en place il y a 3 ans par la Fédération lors d’une université d’automne, avec la Forticlasse de Laurent Lanneau à Neuf-Brisach et Sylvain CONNAC. Nous sommes très fiers de travailler avec lui.

Un dernier mot encore pour remercier tous les enseignants qui mettent en œuvre la pédagogie coopérative dans leur classe avec leurs élèves ».

**Rapport d’activités 2018-2019**

641 coopératives, 61 486 adhérents

21 administrateurs, une enseignante détachée, 1 secrétaire comptable à plein temps

Tenue de 7 conseils d’administration et 5 réunions de bureau

Tenue de conseils d’administration de l’UR et séminaire de l’Union Régionale

Utilisation à 99% du logiciel ComptaCoopWeb

Aide à la gestion des projets: écolotri

Aides à projets ville de Colmar

Agendas Coop : 23 classes cycle 1, 85 classes cycle 2, 81 classes cycle 3

Mise en place d’une commission «jeux coop»

Participation à l’observatoire des pratiques pédagogiques

**Formations dispensées en 2018-2019**

**Publics concernés**

415 enseignants du 1er et second degré

250 étudiants master MEEF ESPE

35 étudiants Master ESS à l’UHA Mulhouse

**Les thématiques d’interventions :**

Gestion de l’argent à l’école

Pédagogie coopérative

Compétences psycho-sociales

Climat scolaire : stratégie d’équipe, justice scolaire, prévention des violences

**Premier degré**

Animations pédagogiques tous cycles : 8

Formation de directeurs : 6

Formation de mandataires à Colmar et Mulhouse

Interventions écoles autour du climat scolaire : 9

Dans les classes : ateliers philo 18 classes, 450 élèves

**Second degré**

Collège Pagnol Wittenheim : liaison école-collège : la question de l’autorité

Collège Bourtzwiller : commission climat scolaire école-collège : 3 formations

Second degré stage PAF 12h : pédagogie coopérative et climat scolaire

GFA école-collège Guebwiller : compétences psycho-sociales

**Université**

En formation UHA : 18 h en Master ESS

ESPE : intervention en ALS maternelle et organisation du Speed Cape

**Autres actions :**

CRIJ droit des enfants : ateliers philo

Atelier CANOPE sur instances de parole : 1 intervention

Chantier fédéral : participation à l’observatoire des pratiques pédagogiques

Animation du stage fédéral : pédagogie coopérative et climat scolaire à Neuwiller-lès-Saverne 3 jours

Conférence organisée en collaboration avec la Maison de la Pédagogie de Mulhouse et l’ICEM 68 à l’ESPE : Yves Reuter et Sylvain Hannebique.

Présence dans les forums de circonscription de Guebwiller, Thann et Andolsheim

Coordination du CAPE

**Projets coopératifs d’éducation artistique et citoyenne»**

**« Projet Copains qui dansent » :**135 classes – 3013 élèves : 18 rencontres maternelles et 8 rencontres élémentaires - 3 formations pour les enseignants

**« Bal en Liance » :** Le projet a réuni 4 classes 2 élémentaires et deux 6ème de la ville de Colmar. Projet en partenariat avec le *Ballet de l’Opéra National du Rhin* qui s’est concrétisé au Musée Unterlinden.

**Aides à Projets et Solidarité :**

L’OCCE 68 a subventionné de nombreux projets coopératifs pour un montant total de

9 214 €

* 5 000 € au titre de l’aide à projets : 28 coops
* 4 214 € au titre de la solidarité : 31 coops

**Rapport moral et d'activités**

Adoptés à l’unanimité

**Rapport financier 2018-2019**

**Siège :**

* Total des produits : 264 386 €
* Total des charges : 238 214€
* L’exercice se termine par un excédent de 26 172 €

**POURQUOI UN TEL EXCEDENT** ?

DES BONNES SURPRISES PAR RAPPORT AU BUDGET

+ 8 300 € (affaire Camille See par rapport au budget)

+ 6 600 € (agendas par rapport au budget )

+ 5 200 € (cotisation)

+ 6 100 € (baisse frais de fonctionnement /budget)

+ 26 200 €

**Coopératives :**

* La sommation de la totalité des CRF produits par les coopératives révèle :
	+ un total de produits de 5 447 402 €
	+ un total de charges de 5 397 750 €
	+ soit un excédent de 49 652 €

**Rapport financier**

Adopté à l’unanimité

**Rapport du Commissaire aux comptes**

Les comptes du siège présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière du siège départemental de l’association à la fin de l’exercice, ainsi que le résultat de des opérations pour l’exercice écoulé.

En l’absence de moyens suffisants, impossibilité de certifier les comptes annuels agrégés des coopératives scolaires.

**Rapport de la commission de contrôle des comptes**

La commission propose le quitus au trésorier et salue la rigueur et la bonne tenue des comptes.

Quitus accordé à l’unanimité

ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES Mme MEYER Sybille élue à l’unanimité
Mme LAMBS Anne-Sophie élue à l’unanimité

**Projets d’activité**

PERENNISER – POURSUIVRE – DEVELOPPER

Trois axes majeurs :

**Axe 1 : Assurer la pérennité de l’OCCE 68**

• Veiller au bon fonctionnement statutaire

• Continuer une gestion prudente

• Maintenir l’emploi de notre salariée

• Maintenir les liens institutionnels sans compromission

• Pérenniser les partenariats

**Axe 2 : Poursuivre les actions engagées**

• Soutenir les projets des coopératives avec le suivi par un membre du CA

• Faire vivre l’Union Régionale

• Répondre aux sollicitations de nos mandataires

• Poursuivre les interventions de formation

• Consolider le partenariat avec les équipes de circonscription

• UHA : continuer à assurer la formation des Master en ESS

• Améliorer la formation des mandataires

• Copains qui dansent et Bal en Liance

**Axe 3 : Développer des actions**

• Organiser des temps de rencontres entre enseignants

• Malle «Jeux coopératifs»

• Développer le partenariat avec l’ICEM et la Maison de la Pédagogie

**Budget prévisionnel 2020-2021**

* La quote-part des intérêts de la mutualisation reste fixée pour le siège à 100%
* Augmentation constante de la cotisation de la Fédé de 1,13 € à 1,16 €
* PLACEMENT de 2,1 millions en comptes à termes : très faibles taux d’intérêts sur 7 ans< 1%
* Augmentation de la cotisation de 2,35 € à 2,40 € pour avoir un résultat d’exploitation équilibré et offrir les mêmes services et la même qualité (rappel résultat d’exploitation déficitaire de 18 967 € en 2018/2019)
* Projection des produits : 209 185 €

**Projets d’activité et budget prévisionnel**

Adoptés à l’unanimité

**Elections au Conseil d'Administration**

Roland BRAUN, Martine KACHLER et Bénédicte MAIRE démissionnent du CA.

Les autres membres sortants rééligibles sont réélus à 100 % :

Franck ARGAST, Bernard EICHHOLTZER et Jean-Pierre POLETTO sont élus et rejoignent le CA.

**Elections des membres du bureau dans la continuité de l’AG**

**BUREAU :**

Présidente : Mme SANCHEZ Caroline

Vice-Présidente : Mme GINDENSPERGER Marie-Christine

Trésorier : M. GARCIA José

Secrétaire Général : M. LUTZ Jérémie

**ADMINISTRATEURS :**

M. ARGAST Franck Mme BAECHLE Astride

Mme BOËS Isabelle M. EICHHOLTZER Bernard

Mme GRASSER-HUG Arlette Mme HARTER Annick

M. HERZ Cédric Mme HUEBER Catherine

Mme KOCH Lydie M. LANNEAU Laurent

Mme MAZZA Christine M. MEYER Claude

M. NEMETT Nicolas M. POLETTO Jean-Pierre

M. RODRIGUEZ José Mme SCHAFFHAUSER Nicole

Mme WODEY Arlette

La secrétaire de l’AG : Jezabel TRAWALTER